

**EHPAD, Fiche de poste IDE**

Rédacteur : MA COOLBRANDT Cadre de santé
Approbateurs : C IDIRI BROSS, Cadre supérieur de santé
V BURG, Coordinatrice générale de soins

1. Identification du poste

Titre de la fonction : Infirmière (e)

Grade : Infirmier (e) diplômé (e) d'état (IDE)

Service : EHPAD GLAIRE

2. Spécificité du poste

L'IDE en EHPAD est garant du projet de soins et d'accompagnement de la personne âgée accueillie. Il coordonne les activités de l'équipe pluridisciplinaire et assure des fonctions d'encadrement et notamment en matière de positionnement et d'autant en l'absence du cadre de santé.

Il accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en favorisant son autonomie physique et psychique. Il exerce sa fonction dans une approche de Bienveillance.

Il est l'interlocuteur privilégié du médecin coordonnateur, des médecins de ville et des autres professionnels médicaux et paramédicaux. Il assure la liaison avec les autres services. Il accompagne les équipes à la mise en œuvre et au suivi du projet d'accompagnement personnalisé (PAP).

Il veille à prévenir et prendre en charge les risques gériatriques.

Il intègre à son accompagnement la dimension sociale et familiale de l'environnement du résident.

Il développe la réflexion éthique avec l'équipe AS et ASH dans le respect des 4 principes éthiques : Autonomie, Bienfaisance, non malveillance et Justice.

L'IDE Intervient dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, de manière autonome et en collaboration.

- Les caractéristiques spécifiques du poste sont en lien avec la population accueillie : les soins concernent la prise en charge des risques gériatriques (soins préventifs et curatifs) et l'accompagnement du résident à se sentir chez lui,
- Une compétence infirmière polyvalente est un facteur privilégié compte tenu des personnes âgées accueillies souffrant de multi pathologies avec parfois nécessité aussi de faire face à des urgences mais aussi dans les situations d'accompagnement de fin de vie,
- Le positionnement managérial de l'infirmière est une nécessité dans l'accompagnement des équipes de proximité (AS-ASH).

L'EHPAD est engagé dans une démarche de philosophie de soins de l'Humanité.

**EHPAD, Fiche de poste IDE**

3. Positionnement dans la structure

3.1. Liaisons Hiérarchiques

- Directeur,
- Directeur des soins,
- Cadre supérieur de pôle,
- Cadre de santé.

3.2. Interlocuteurs et principaux partenaires

- Directeur des Etablissements pour Personnes Agées,
- Directeur Qualité,
- Directions fonctionnelles,
- Equipe médicale : médecins traitants,
- IDE des services de soins,
- Secrétaire médicale,
- Bureau des admissions,
- Cuisine Relais et cuisine inter hospitalière,
- Psychologue,
- Diététicien,
- Service social,
- Unité d'Hygiène Hospitalière,
- Agents d'amphithéâtre,
- Service d'imagerie médicale,
- Laboratoire,
- Service biomédical,
- Services techniques et économiques,
- Service informatique,
- Service de pharmacie,
- Autres services de soins, d'urgence et HDJ,
- EMSP (équipe mobile de soins palliatifs),
- EMIG (équipe mobile d'intervention gériatrique),
- Plateforme Géria-CHInA,
- Consultations avancées.

3.3. Interlocuteurs et partenaires extra établissement

- Médecins traitants,
- IFSI (Institut de Formations en Soins Infirmiers),
- Représentants d'un culte,
- BIH (blanchisserie Inter Hospitalière) et prestataire externalisation du traitement du linge des résidents,
- Services d'ambulances et transports sanitaires,
- Services de soins ou d'hébergement des autres établissements de santé,
- Centre Hospitalier Bélaïr, service Géronto-psychiatrique,
- CMP (Centre médico-psychologique), IDE de secteur,



FP--333	Version N°1	Site SEDAN	Page 3 / 5
EHPAD, Fiche de poste IDE			

- Kinésithérapeutes, Ergothérapeute, Pédicure.

4. Contenu du poste

4.1. Missions générales

- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession.
- Arrêté n°2009/7 du 15 août 2009 relatif au diplôme d'état infirmier
- Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 relatif au code de déontologie des infirmiers
- Loi n°2025-581 du 27 juin 2025 (décrets et arrêtés en attente)

4.2. Activités

- L'IDE accueille et accompagne les résidents dans leur lieu de vie.
- L'IDE collabore à la formation et à l'encadrement des étudiants et des nouveaux personnels IDE, AS, AES et ASH Soins.

5. Conditions de travail

L'organisation du travail applique le protocole des ressources humaines défini par l'établissement.

Une polyvalence est assurée par l'ensemble du personnel infirmier sur l'ensemble du site même si l'infirmier est affecté au 1° étage ou 2° étage.

Horaires :

➤ La journée :

2 postes en 7h-19h (un poste par étage), 7 jours sur 7

6. Niveaux et compétences requis

- Être titulaire du diplôme d'état d'infirmier (DE),

6.1. Connaissances théoriques

- Connaître les règles régissant de la profession d'infirmier,
- Connaître la réglementation des droits du patient,
- Avoir une connaissance détaillée en soins infirmiers,
- Connaître les procédures administratives internes à l'hôpital (sorties non autorisées, décès...),
- Connaître la méthodologie de la démarche de soins pour analyser les situations,
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques de la bientraitance,
- Connaître la démarche éthique et les attentes en termes de recommandations,
- Connaître la gestion du dossier patient papier et DPI,
- Connaître les techniques de communication et de relation d'aide,
- Connaître les techniques de manutention et d'ergonomie,
- Connaître la charte des droits et libertés de la personne âgée accueillie,

**EHPAD, Fiche de poste IDE**

- Connaître les protocoles relatifs à la fonction (hygiène, sécurité...),
- Connaître les pathologies et risques liés au vieillissement,
- Connaître la prise en charge des troubles du comportement et des risques gériatriques (prévention et traitement).

6.2. Capacités professionnelles

- Connaître les soins et gestes d'urgence et le matériel nécessaire à leur mise en œuvre (composition et organisation du chariot d'urgence),
- Connaître les protocoles de l'EOH, en particulier les différentes mesures de précautions standards et complémentaires,
- Savoir utiliser une procédure, un langage professionnel, un protocole, une réglementation spécifique à son domaine,
- Connaître les principaux traitements médicamenteux utilisés dans le service,
- Posséder des capacités organisationnelles : être capable de prioriser ses actions, s'adapter aux changements d'organisation et aux fluctuations de la charge en soins,
- Assurer la gestion des stocks et péremption des médicaments, des dispositifs médicaux et des consommables,
- Assurer l'entretien des différents appareils,
- Assurer l'éducation thérapeutique du résident à son nouveau traitement et à son observance,
- Déceler le caractère urgent d'une situation de soins et réagir efficacement,
- Développer une relation sécurisante et adaptée à la personne âgée,
- Être capable de gérer les situations difficiles comme l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches,
- Être capable de gérer les situations difficiles liées aux troubles cognitifs et du comportement de la personne âgée,
- Participer à la réalisation du projet de vie du résident et en assurer la mise en œuvre,
- Être capable de se positionner, et de motiver une équipe soignante,
- Mettre en œuvre la politique qualité,
- Appliquer l'interdiction du port de bagues, alliances, montres et bracelets.

6.3. Qualités personnelles

- Être bienveillant, avoir le souci de l'autre, savoir faire preuve d'empathie,
- Être respectueux des droits de la personne âgée dépendante,
- Être honnête,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Faire preuve de dynamisme, d'efficacité et de rigueur,
- Adaptabilité aux situations complexes nécessitant analyse et accompagnement des équipes (dilemme éthique)
- Accueillir, écouter, et avoir une communication adaptée auprès du résident et de son entourage,
- Faire preuve de discrétion,
- Respecter la confidentialité et le secret professionnel,
- Savoir contrôler ses réactions affectives,



FP--333	Version N°1	Site SEDAN	Page 5 / 5
EHPAD, Fiche de poste IDE			

- Être capable de prendre des initiatives, et travailler en autonomie,
- Faire preuve de disponibilité et d'assiduité,
- Avoir le sens de l'organisation,
- Avoir l'esprit d'équipe.

6.4. Formations

- Réactualiser ses connaissances par l'intermédiaire des formations et des lectures professionnelles, les communiquer à ses collègues et les réinvestir dans sa pratique professionnelle.
- Se former à l'Humanitude, à la Maladie Alzheimer et apparentée, à l'éthique dans les soins, aux thérapeutiques non médicamenteuses.
- Obligatoires : AFGSU, Sécurité incendie